

Procès-verbal du 1^{er} conseil d'école – Jeudi 07 Novembre 2019

Membres présents :

- Mme Boucher, directrice, enseignante MS-GS-CM1-CM2
- Mme Nibas, enseignante MS-CP-CE1-CE2
- Mme THIBAUT, déléguée des parents d'élèves titulaire
- Mme GUILLERM, déléguée des parents d'élèves titulaire
- M. MOREAU, délégué de parents d'élèves suppléant
- Mme MOREAU, ATSEM
- Mme ESSARDY, enseignante spécialisée à dominante pédagogique
- Mme PORTIER, psychologue de l'Education Nationale
- M ANCELOT, maire
- Mme GUIGARD, conseillère municipale
- M FEGRAND, premier adjoint au maire

Membre absents excusés :

- Mme GRAZIUZO, Inspectrice de l'Education Nationale de la circonscription de Mantes-la-Jolie 2.
- Mme PARENT, enseignante (congé maternité).

Le conseil d'école débute à 18h30. Le secrétaire de séance est M. MOREAU.

1) Rappel du rôle et du fonctionnement du conseil d'école.

Mme Boucher souhaite la bienvenue aux nouveaux parents délégués, et rappelle le rôle et le fonctionnement du conseil d'école.

2) Règlement de l'école et charte de la laïcité.

- Relecture du règlement intérieur de l'école.
- Délibération et vote à main levée.
- Rappel de la charte de la laïcité, en annexe du règlement intérieur.
- Ces deux documents seront distribués aux familles dès le 12/11/19 par le biais du cahier de liaison.

3) Projet d'école.

Nous sommes toujours dans le projet d'école 2015-2020 dont les axes sont :

- AXE A : Orthographier correctement un texte simple en utilisant ces connaissances.
- AXE B : La formation de la personne et du citoyen.
- AXE C : Méthode et outils pour apprendre : le numérique.

Mme Boucher présente le bilan de l'année 2018/2018 et expose l'avenant pour l'année 2019/2020.

4) Bilan de la rentrée 2019.

L'école est toujours rattachée à la circonscription de Mantes 2. L'inspectrice de l'Education Nationale est Madame GRAZIUZO. Les coordonnées sont les suivantes :

Inspection de l'Education Nationale
35 rue Jean-Baptiste Marchand
78 200 Mantes-La-Jolie
01.39.23.63.25

Effectifs et organisation pédagogique :

- 41 élèves répartis de la manière suivante :
 - 19 élèves dans la classe de Mme BOUCHER : 5 MS – 4 GS – 5 CM1 – 5 CM2
 - 22 élèves dans la classe de Mme NIBAS : 5 MS – 9 CP – 5 CE1 – 3 CE2
- L'équipe pédagogique compte deux enseignantes :
 - Mme Boucher, enseignante des MS-GS-CM1-CM2 et directrice de l'école.
 - Mme Nibas qui remplace Mme Parent le temps de son congé maternité : enseignante des MS-CP-CE1-CE2.
- Deux AVS (assistantes de vie scolaire), Mme Delourme et Mme Leseuil, interviennent pour une durée de 20 heures hebdomadaires auprès d'un élève de MS et d'une élève de CM1.
- Une ATSEM, Mme Moreau, aide les enseignantes auprès des élèves de maternelle des deux classes. Elle est également chargée de la cantine et de la garderie du soir, avec Brigitte.

Résultat des élections des parents d'élèves :

Nombre d'inscrits	73
Nombre de votants	56
Nombre de votes blancs ou nuls	5
Nombre de suffrages exprimés	51
Taux de participation	76.71%

Cette année encore le vote par correspondance a très largement été privilégié par les familles.

Les représentants des parents d'élèves élus sont Madame GUILLERM, Madame THIBAUT (titulaires), Madame LELANDOIS et Monsieur MOREAU (suppléants).

Les parents peuvent contacter les représentants des parents d'élèves par mail : ecole.des.huit.moulins@gmail.com .

OCCE :

Le solde du compte au 31 août 2019 était de 1862,28€.

DEPENSES DEPUIS LE 01/09/19	RECETTES DEPUIS LE 01/09/19
- Affiliation OCCE : 79,55€ - Assurance OCCE : 10,75€ - Matériel éditions SED : 276€ - Ateliers de la semaine du goût : 21,58€ - Goûter ELA + ateliers petit déjeuner : 43,13€ - Achat de séries de romans pour l'école : 30,10€	- Dons des familles : 475€

5) Aides auprès des élèves.

RASED = Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté. Le RASED dont dépend notre école est rattaché à l'école élémentaire LUMIERE à Mantes-La-Jolie. Le RASED est actuellement composé d'une enseignante à dominante pédagogique, Mme ESSARDY, et d'une psychologue, Mme PORTIER.

Médecine Scolaire : nous sommes rattachés au CMS (centre médico-social) de Mantes la Ville. Le médecin scolaire est le docteur TIMORES et l'infirmière, Mme GABOT. L'infirmière scolaire viendra en cours d'année effectuer un bilan de santé des élèves de CP. Mme TRANCHANT de la PMI viendra également en décembre faire le bilan des élèves de MS.

APC : les séances ont lieu les lundis, mardis et jeudis matins de 8h20 à 8h50. Les familles des enfants concernés sont averties par écrit et doivent remplir la feuille d'autorisation.

Mme Boucher présente le travail réalisé en septembre-octobre, ainsi que celui à venir pour les mois de novembre et décembre.

6) Sécurité.

Un exercice incendie a été réalisé lundi 16 septembre. Les élèves ont évacué les lieux en 38 secondes. Tout s'est bien déroulé, les élèves ont respecté les consignes de sécurité et ont évacué dans le calme.

Un exercice PPMS (plan particulier de mise en sûreté) « attentat-intrusion » a été réalisé jeudi 10 octobre. Il a été déclenché à 10h et s'est terminé à 10h15. Les élèves avaient été avertis et préparés en amont. Tout s'est très bien passé, les élèves se sont confinés rapidement, dans le calme et sans paniquer.

D'autres exercices incendie et PPMS sont prévus dans l'année.

7) Dates et éléments importants à retenir pour l'année.

Mme Thibaut présente « Zébulons-nous des huit moulins », la nouvelle association de parents d'élèves.

En septembre, les élèves de CP-CE1 ont passé des évaluations nationales en français et mathématiques. Les résultats seront remis individuellement aux familles. Les élèves de CP repasseront des évaluations en milieu d'année. Les élèves de GS passeront également des évaluations dans l'année, portant notamment sur la phonologie, la compréhension et des éléments mathématiques. Les élèves de CM2 passeront des évaluations en lecture compréhension.

Une animatrice de la société Planète Mômes viendra présenter deux spectacles aux élèves le jeudi 5 décembre après-midi (le 1^{er} spectacle pour les petits de 13h30 à 15h, le 2^{ème} spectacle pour les plus grands de 15h à 16h30).

Le marché d'hiver aura lieu le vendredi 13 décembre de 16h30 à 18h30 dans l'enceinte de l'école.

Le spectacle de Noël offert par la mairie se déroulera à Vert le mardi 17 décembre à 15h.

Le photographe viendra à l'école pour réaliser les portraits individuels et les photographies de groupes le mardi 14 janvier 2020.

Les élèves de CP-CE2-CM2 se rendront à la piscine Aquasport, à Mantes à partir du moins de mars.

Une ou plusieurs sorties à la journée sont envisagées, mais l'équipe enseignante n'a pas encore réfléchi à la question.

Comme tous les ans, une visite au collège de la Vaucouleurs sera organisée en fin d'année, la date sera communiquée ultérieurement.

La fête de l'école aura lieu le samedi 20 juin 2020 et se déroulera comme les années précédentes (spectacle le matin, repas, kermesse / tombola).

8) Mairie.

La garderie est ouverte le matin dès 7h30 jusqu'à l'ouverture du portail de l'école à 8h50. Le soir, les parents peuvent venir chercher leurs enfants en garderie jusqu'à 18h30. Une vingtaine d'enfants s'y rend régulièrement.

Brigitte et Emilie (ATSEM) prennent en charge la cantine de 12h à 13h20. Jocelyne s'occupe du service. Une trentaine d'enfants y déjeune régulièrement. Mme Moreau rappelle la présence et le fonctionnement du règlement à points pour le périscolaire.

L'équipe enseignante souhaiterait que le ménage soit fait de façon plus minutieuse (notamment les tables laissées vides et les tableaux).

Mme Boucher rappelle qu'elle avait demandé, lors des derniers conseils d'école, que des stores soient posés sur les portes vitrées des classes, notamment pour plus de sécurité en cas d'alerte attentat-intrusion.

9) Dates des prochains conseils d'école.

- Jeudi 05 mars 2020 à 18h30.
- Jeudi 18 juin 2020 à 18h30

Le conseil d'école s'est terminé à 19h45.

Mme BOUCHER, directrice

M. MOREAU , secrétaire de séance